SIDI BEL-ABBÈS/AFFAIRE DES ÉTUDIANTS EN 2E ANNÉE DE MÉDECINE

Le chef de département de la faculté démis de ses fonctions

La houleuse affaire des étudiants en 2e année de médecine, (2010-2011), de l'université Djilali-Liabès de Sidi Bel-Abbès qui a agité la faculté pendant plusieurs semaines a, en quelque sorte, connu un épilogue dans l'après-midi du jeudi dernier avec l'espoir d'apaiser la contestation des étudiants très remontés. Ces derniers ont, soulignons-le, occupé l'administration de la faculté et paralysé cette dernière avec un mouvement de grève ces derniers jours pour, disent-ils «faire punir les responsables de leur mésaventure» bien que leur réhabilitation dans leur droit de passage en 3e année ait-été ordonnée à l'issue de l'enquête diligentée par une commission.

Dans l'après-midi du jeudi dernier, une réunion s'est tenue entre le recteur, le staff administratif, les étudiants concernés et le comité d'éthique avec son rapport de l'enquête menée au cours de la semaine écoulée. Après la lecture du rapport, le doyen a fait part au recteur de sa décision de démettre de ses fonctions le chef de département de la faculté de médecine et de le remplacer par un professeur. Ce changement, comme il est d'usage, va entraîner d'autres changements dans l'administration de la faculté en question.

Pour rappel, au début du mois d'octobre dernier, une dizaine d'étudiants en 2e année de médecine ont été recalés, à l'issue des résultats définitifs affichés en septembre dernier, alors que les notes placardées en juillet dernier les autorisaient à accéder en 3e année. Après avoir contesté, puis interpellé le wali, les étudiants ont décidé de passer à d'autres actions en criant à la «tricherie», accusant le professeur de biochimie, et d'autres responsables. Face à la colère des étudiants, le recteur a ordonné une commission d'enquête à la fin du mois d'octobre dont les résultats vont révéler que sept étudiants parmi les dix contestataires avaient effectivement obtenu des notes leur permettant le passage et que les trois autres n'étaient pas loin de la moyenne. Les étudiants ont été rétablis dans leurs droits de passage. Mais, malheureusement, cette mesure de réhabilitation n'a point désamorcé la crise puisque ces derniers demandaient les noms des responsables de la faute et leur sanction.

L'administration, elle de son côté, a parlé d'erreur lors des reports des notes pour expliquer la faute, promettant de sanctionner les responsables. Par ailleurs, lors de la même réunion du jeudi, d'autres points liés à la contestation ont été à l'ordre du jour à la lumière du rapport du comité d'éthique. Il s'agit entre autres, des étudiants en 2e année de chirurgie dentaire et neurologie dont le dernier stage n'a pas été validé. Un accord a été conclu entre étudiants et professeurs pour la tenue d'un autre stage pendant les prochaines vacances d'hiver qui sera validé afin qu'ils réobtiennent le droit au rattrapage. Quant aux étudiants en 2e année de physiologie recalés qui ont demandé à ce que leurs copies soient revues, le comité d'éthique a confirmé la correction, justifiant cette décision par le fait que celle-ci se faisait dans l'anonymat.

Un troisième point concernant l'étudiant en chirurgie dentaire qui a contesté ses notes et demandé une double correction, il a été décidé qu'un autre enseignant d'une autre faculté allait la refaire. Et pour clore la réunion, en ce qui concerne le professeur de biochimie que les étudiants en deuxième année de médecine accusent d'avoir retouché leurs notes, le comité d'éthique a mis en évidence que la fille de ce même professeur, elle aussi, n'a pas accédé en troisième année de médecine, une preuve que celui-ci, si il voulait tricher et avantager certains comme l'ont affirmé des étudiants, il aurait commencé par sa fille pour la faire admettre.

Suite à la remise du rapport du comité d'éthique au recteur, ce dernier a instruit le doyen de la faculté de médecine de mettre en application les recommandations du comité et de prendre les mesures disciplinaires qui s'imposent et chargé le vice-recteur de la formation supérieure graduée et le SG de l'université de veiller au suivi de l'application de ces directives.

A. M.

ANNABA

Dégradation d'une cité, jadis exemplaire

La situation de la cité des Orangers, dans la plaine ouest d'Annaba, ne cesse de se dégrader de jour en jour. Et pourtant celle-ci était citée en exemple durant les années 1980 et même jusqu'au milieu des années 1990.

Depuis, elle ne fait qu'accumuler les problèmes dont le dernier en date et le plus grave a consisté en une descente punitive de dizaines de jeunes habitant l'énorme bidonville situé en amont de celle-ci. Cela est intervenu suite à une bagarre entre des jeunes du quartier et d'autres venant du bidonville en question qui voulaient utiliser de force un petit terrain de football situé à l'intérieur de la cité.

Ces derniers, qui ont ameuté ceux de leur bidonville, parmi lesquels des enfants de moins de quinze ans, brandissant différentes armes blanches dont des épées, se sont attaqués à coups de pierres à plusieurs appartements, brisant de nombreuses vitres et agressant quelques jeunes qui ont voulu s'interposer, nous a affirmé Smaïl Saâdi, président du comité de quartier des Orangers.

Arrivées sur les lieux en début de soirée, les forces de l'ordre ont mis fin à la bagarre mais n'ont pu poursuivre les fauteurs de troubles faute d'éclairage. «De ce fait, ils ne pouvaient prendre de risque et s'exposer aux lanceurs de pierres qui profiteraient de l'obscurité», nous a affirmé le président du comité de quartier. Ni les multiples doléances adressées aux responsables concernés ni les rares audiences qu'ils ont accordées aux membres élus du comité de quartier n'ont fait bouger les choses. Pourtant, il y a bien eu une rencontre, l'année dernière, entre les deux parties au sein même de la cité.

Rencontre au cours de laquelle une liste de doléances en sept points a été remise aux édiles et au premier magistrat de la commune. Y figuraient la situation des routes dégradées à l'intérieur de la cité, le manque total d'éclairage public, la remise en l'état de la brèche ouverte dans le mur d'enceinte de la cité, utilisée comme passage par ceux du bidonville cité plus haut, le projet d'un terrain matico, la construction de caniveaux sur la largeur de la route pour empêcher celle-ci de devenir un véritable fleuve à chaque averse. La délégation communale a promis d'y remédier dans les meilleurs délais mais depuis les choses n'ont pas bougé d'un iota. Elles se sont au contraire détériorées, nous précise le président du comité de quartier. Il nous a appris, par ailleurs, qu'un projet d'installation d'un poste de police a été même envisagé par le chef de la Sûreté de wilaya en poste à cette époque. Malheureusement, comme le reste des promesses, celui-ci n'a jamais vu le jour, a-t-il précisé. «Nos besoins ne sont pourtant pas énormes. Nous ne demandons pas la lune, mais juste quelques améliorations de notre quotidien», tient à souligner le président du comité de quartier, indiquant cependant qu'il a «grand espoir de voir ces questions prises en charge par le chef de l'exécutif de la wilaya afin de rendre le visage d'antan à une cité qui faisait auparavant la fierté de ses habitants».

A. Bouacha

SKIKDA : CITÉ EX-ESPÉRANCE

Un sexagénaire assassiné dans son appartement

La cité Bakir-Tebbal (ex-Espérance) a été secouée, jeudi vers 22 heures, par un crime perpétré à l'encontre de L.A., 60 ans, employé au Sud.

C'est un voisin de palier (bâtiment C, 3e étage) qui a découvert le corps sans vie gisant par terre, un couteau planté dans la gorge.

Ses soupçons ont été éveillés par la porte de l'appartement entrouverte, une odeur de gaz s'y dégageant.

Alertés, les services de sécurité et les éléments de la Protection civile se sont déplacés sur les lieux et ont procédé au transfert de la victime vers la morgue de l'établissement hospitalier. La victime jouissait, faut-il le rappeler, d'une considération avérée de la part des voisins.

S'agit-il d'un crime crapuleux ou d'un crime passionnel ? Seule, l'enquête le déterminera.

Zaïd Zoheir

BOUIRA

Problème d'eau

La commune de Bouira et neuf autres seront privées à partir de lundi prochain, et pendant une semaine, d'eau.

L'information est donnée dans un premier temps d'une manière si laconique que nous avons dû appeler plusieurs autres collègues ayant reçu l'information, ainsi que les intéressés, c'est-à-dire les services de l'ADE, pour en être sûrs.

Dix communes et non des moindres, dont le chef-lieu de wilaya, soit des centaines de milliers de citoyens de la wilaya de Bouira, seront privés de ce précieux produit pendant une semaine et personne parmi les responsables n'a daigné prendre en charge sérieusement le problème. Tout se fait comme s'il s'agissait d'un produit de luxe qui viendrait à manquer pendant une semaine.

Et pourtant, il s'agit bel et bien de l'eau, ce produit vital et indispensable. Quelles sont les précautions prises pour parer à cette pénurie qui va durer une semaine ? A-t-on avisé les gens pour qu'ils prennent leurs dispositions ? Rien n'a été fait si ce n'est ce communiqué envoyé à la radio locale, ainsi qu'à certains titres de la presse écrite.

Cette suspension provisoire de l'alimentation en eau, les responsables de l'ADE l'expliquent par des travaux engagés au niveau de la station de traitement du barrage Tilesdit de Bechloul par les entreprises Cosider et Foremid (?!) –le communiqué que nous avons pu avoir est écrit en arabe. C'est tout.

Finalement, ce jeudi, un autre communiqué a été pondu par l'ADE dans lequel il est fait part de perturbations dans l'alimentation en eau potable et non de coupure. Ensuite, il est porté à la connaissance des citoyens que l'alimentation en eau potable au niveau de ces dix communes se fera à travers les forages déjà existants, avec comme appoints des citernes.

Ainsi, le deuxième communiqué de l'ADE vient à point nommé puisqu'il remet cette perturbation dans son véritable contexte, avec en prime les excuses de l'ADE auprès de ses clients, les invitant, surtout ceux habitant les étages supérieurs au niveau des bâtiments, à prendre toutes les précautions nécessaires. Mieux vaut tard que jamais.

Y. Y.